



AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle

Avis est par la présente donné que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Brébeuf en vigueur le 1^{er} janvier 2022, soit pour le deuxième exercice financier du rôle d'évaluation triennal 2021-2022-2023 a été déposé au bureau municipal situé au 217 Route 323 à Brébeuf le 13 septembre 2021; toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit, aux heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

**Municipalité de Brébeuf
217 Route 323, Brébeuf (Québec) J0T 1B0.**

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 295-2014 de la MRC des Laurentides et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Annie Bellefleur

Donné à Brébeuf, ce 14 septembre 2021
Annie Bellefleur, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-joint en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil le 14 septembre 2021 entre 8h30 et 16h30.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 14 septembre 2021.

Annie Bellefleur

Annie Bellefleur, secrétaire-trésorière